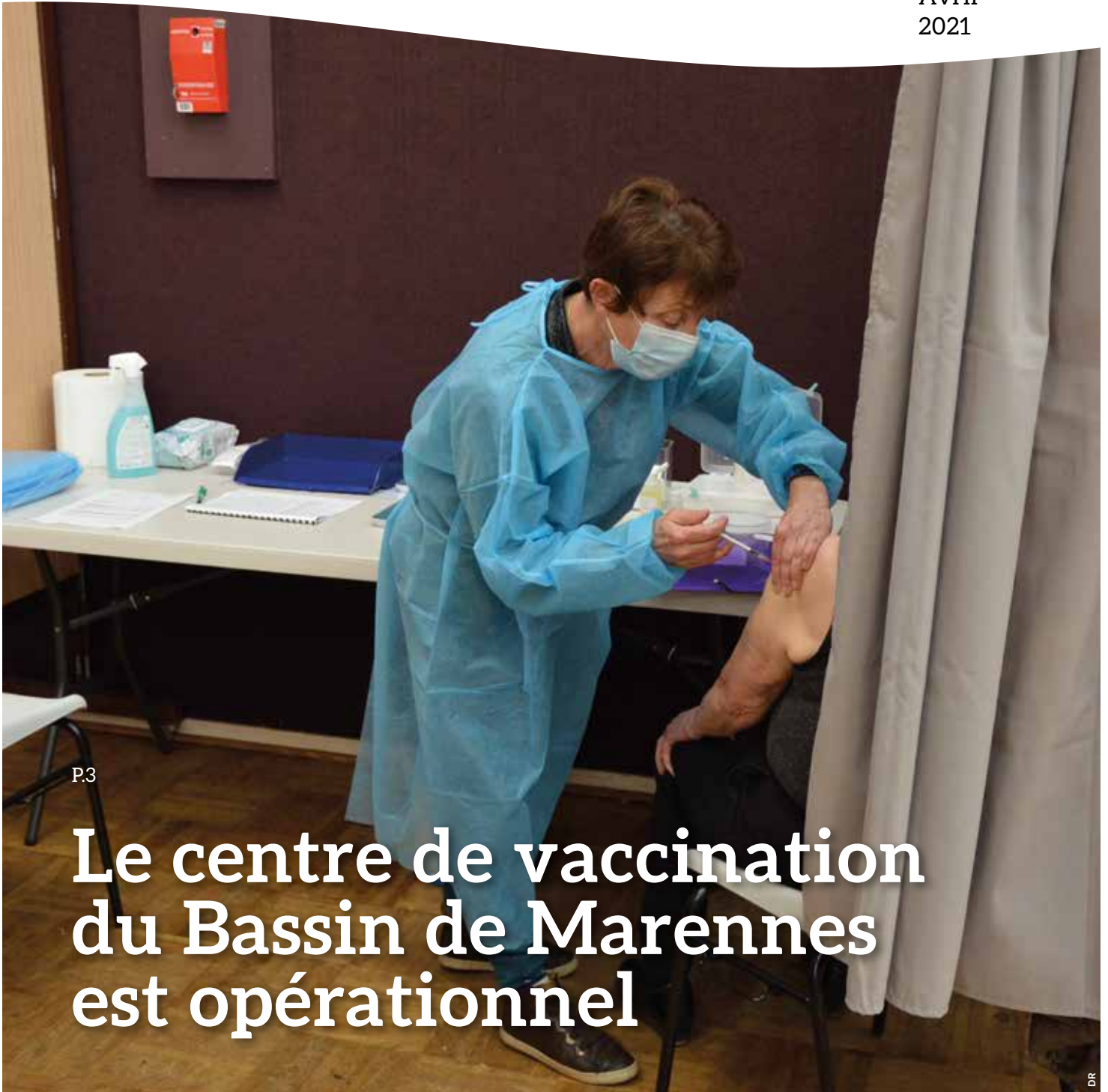


Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°65

Février
Mars
Avril
2021



P3

Le centre de vaccination du Bassin de Marennes est opérationnel

Vous accompagner dans cette période particulière



L'année 2020 fut compliquée et nous espérons que 2021 pourra se dérouler sans trop de difficultés.

Les services de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) continuent de fonctionner normalement, avec toutefois quelques mesures de précaution à prendre, notamment pour l'accueil des enfants et des adolescents.

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) peuvent enfin rouvrir (sous réserve des dispositions sanitaires), mais la situation ne nous permet pas pour le moment d'organiser nos ateliers avec les Assistantes maternelles.

Je tiens à saluer ici le travail réalisé par le CIAS et la mairie de Marennes pour la mise en place rapide du centre de vaccination. Nous « avons fait le boulot ». Reste à faire preuve de persévérance et de patience dans les mois qui viennent pour pouvoir vacciner tout le monde.

Cette crise sanitaire, avec ses effets sur l'économie, le commerce, l'emploi, mais aussi sur le quotidien d'habitants déjà confrontés à des difficultés, nous oblige à plus de solidarité. C'est le sens du Projet santé-social que nous déployons sur le territoire avec l'ensemble de nos partenaires [lire pp.4-5].

C'est aussi le sens de notre soutien aux entreprises locales, et de notre encouragement à consommer localement pour défendre nos commerces et nos emplois.

Serrons-nous les coudes, faisons preuve d'altruisme et de bienveillance, et nous sortirons grandis de cette crise.

Le Président
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 -
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Jean-Michel Bouzon,
Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Conception maquette et mise en page : RC2C
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 600 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Le centre de vaccination du Bassin de Marennes est opérationnel
- Covid-19 : protégeons les opérateurs de tri!

p 4 à voir, à savoir

- Action sociale et santé : « répondre aux besoins de la population »
- Portrait du Bassin de Marennes
- Développer le tourisme de racines avec le Québec

p 7 développer l'activité

- 10 000 € pour les commerces de Marennes
- Des pages Facebook pour les commerçants

p 8 protéger l'environnement

- Seudre Alabri : protégez votre habitation en cas d'inondations
- Fédérer les partenaires pour valoriser les marais de la Seudre

p 10 grandir ensemble

- Hip hop au centre de loisirs du Gua
- Égalité femmes-hommes aux Locaux Jeunes

p 11 paroles d'élus

- Élu appartenant à la majorité
- Élu n'appartenant pas à la majorité



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Le centre de vaccination du Bassin de Marennes est opérationnel

Conformément aux demandes de l'État, les collectivités locales ont été chargées de mettre en place les centres de vaccination contre le Covid-19. Celui du Bassin de Marennes a été installé au Centre d'Animation et de Loisirs de Marennes.

Grâce à la collaboration des élus et services de la mairie de Marennes avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le centre de vaccination a pu ouvrir ses portes le 21 janvier. Dès les premiers jours, 3 médecins, 9 infirmières et plusieurs bénévoles – notamment de l'association des donneurs de sang – ont été mobilisés.

Faute de doses suffisantes, les prises de rendez-vous ont toutefois rapidement dû être suspendues avant de reprendre progressivement au fur et à mesure des livraisons. Mais il faudra du temps pour que les 2 400 premiers bénéficiaires potentiels [lire ci-contre] soient tous vaccinés.

En tout état de cause, cette vaccination s'effectue sur inscription, au rythme des doses disponibles, au 05 32 92 00 09. Aucune inscription ne se fait sur place.

Le centre de vaccination du Bassin de Marennes est installé au Centre d'Animation et de Loisirs Rue Jean Moulin 17320 Marennes-Hiers-Brouage.



Chacune des deux injections prend 5 minutes.

Public concerné :

- Personnes de + de 75 ans qui résident à domicile,
- Personnes vulnérables à très haut risque (liste sur nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr) > prendre rendez-vous pour une consultation auprès du médecin généraliste en amont,
- Personnes qui résident sur le Bassin de Marennes : Marennes-Hiers-Brouage, Bourcefranc-Le Chapus, Nieulle-sur-Seudre, Le Gua, Saint-Just-Luzac et Saint-Sornin.

Aides à la rénovation en 2021

La CdC prolonge d'un an son programme d'aides à la rénovation de l'habitat. En 2021, 78 logements pourront en bénéficier, alors si vous êtes propriétaire, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Soliha notre opérateur.

Les aides portent sur les travaux suivants :

- amélioration des performances énergétiques (chauffage, isolation, menuiseries...),
- réhabilitation de logements dégradés,
- adaptation des logements au vieillissement ou au handicap.



Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres
Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@solihha.fr
solihha.fr

Covid-19: protégeons les opérateurs de tri!

COVID-19, GESTES DE PRÉCAUTION
CE QU'IL FAUT FAIRE DES DÉCHETS USAGÉS


Mouchoirs


Masques


Gants

À JETER UNIQUEMENT
DANS LE SAC NOIR


ordures ménagères

Beaucoup trop de masques sont retrouvés dans les sacs jaunes: en 70 heures de tri seulement, l'équivalent de 23 kg, soit 500 litres, ont été retrouvés sur les tables de notre centre de tri!

Pour limiter la propagation du virus et éviter de contaminer les opérateurs de tri, les mouchoirs, gants et masques doivent être exclusivement jetés dans les sacs noirs, dans un sac préalablement fermé.

Urbanisme : démarches en ligne

Désormais, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être faites en ligne sur <https://pmo.urbanisme17.fr/cdcbas-sinmarenes/gnau>

Plus rapide, accessible à tout moment, ce service permet en outre de suivre l'avancement de votre dossier.



Action sociale et santé: «répondre aux besoins de la population»

Pour calibrer au mieux ses interventions, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) s'appuie sur une analyse fine et régulière de l'état de santé et des besoins sociaux de la population. La mise à jour récente des données [lire ci-contre] est l'occasion de faire le point avec Olivier Duc – coordinateur du Projet santé-social de territoire – sur la situation du Bassin de Marennes et sur les actions mises en œuvre par le CIAS.



Vert & Bleu : Tout d'abord, qu'est-ce que le Projet santé-social de territoire ?

Olivier Duc : C'est le cadre d'action du CIAS et de ses partenaires pour renforcer l'accès aux droits et aux soins des habitants et pour mieux accompagner les familles dans leur quotidien.

Le Projet santé-social est le résultat d'une démarche innovante initiée par le CIAS, et unique en France, visant à coordonner deux dispositifs : le Contrat Local de Santé (CLS) établi avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), et la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

En « jumelant » ces deux dispositifs, le CIAS permet aux acteurs de la santé et du social de mieux se connaître, de travailler ensemble et de coordonner leurs actions pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Vert & Bleu : Quelle est la situation sociale et sanitaire sur le Bassin de Marennes ?

Olivier Duc : Les habitants du Bassin de Marennes se portent relativement bien. Nous vivons dans un environnement de qualité, qui attire d'ailleurs de nouvelles populations. Le niveau de vie est modeste mais il progresse. Le taux d'activité des « 15-64 ans » est d'ailleurs proche de la moyenne nationale.

Mais nous observons des situations qui appellent notre vigilance : la population est vieillissante et elle augmente, le niveau de qualification est assez faible avec une forte proportion de personnes sans diplômes ou sans activité. Nous avons aussi un fort taux d'emplois précaires (lié notamment à une forte saisonnalité), et beaucoup de jeunes sont actuellement sans solutions. En matière

de santé, la faible densité de professionnels et les problèmes de mobilité engendrent un déficit de soins chez certaines personnes, ce qui peut leur être préjudiciable à long terme.

Vert & Bleu : Quels sont les principaux enjeux à venir pour notre territoire ?

Olivier Duc : Il nous faut répondre aux besoins des aînés et anticiper les conséquences du vieillissement de la population, avec des problématiques de dépendance, d'isolement, de maintien à domicile ou d'entrée en établissements.

Un autre enjeu est celui des jeunes et de leur accès à l'autonomie pour pouvoir se projeter vers l'avenir, trouver leur place dans la société. Cela passe par l'emploi, le logement, la mobilité mais aussi l'éducation et la culture.

Nous sommes également très attentifs aux personnes économiquement « sur le fil » qui, sans pour autant être en situation de pauvreté, peuvent vite devenir vulnérables en cas d'événements impactant leur budget : d'où l'importance qu'elles fassent bien valoir leurs droits.

Enfin, il y a le recours aux soins : nous devons certes attirer des spécialistes, mais aussi orienter les gens vers les dispositifs existants et les accompagner dans leurs démarches.

Vert & Bleu : Quels sont donc les projets qui sont mis en place ?

Olivier Duc : En matière de dépendance il y a les interventions de nos aides à domicile. Afin d'étoffer l'offre de solutions, une formation diplômante d'assistants de vie sociale a été mise en place et nous faisons la promotion de la fonction d'accueillants familiaux. Nous travaillons aussi sur un projet d'habitat inclusif qui proposera des logements autonomes adaptés, destinés aux personnes âgées isolées et aux personnes en situation de handicap vieillissantes.

Pour accompagner les familles, nous avons restructuré notre service enfance-jeunesse et augmenté notre capacité d'accueil. Il y a aussi tout le travail de nos animateurs auprès des jeunes et les projets d'éducation artistique et culturelle qui leur proposent une ouverture sur le monde.

En matière d'accès aux droits et aux soins, la Maison des Initiatives et des Services est un lieu précieux d'informations et d'orien-

tation : aide au numérique, point d'accueil et d'écoute pour les jeunes... Nous accompagnons aussi les communes dans la création d'une maison de santé au Gua et d'un pôle santé à Marennes.

Enfin, avec nos partenaires, nous allons aussi déployer des actions dans le domaine de la santé mentale : lutte contre les violences intra-familiales, les addictions, la souffrance ordinaire... mais aussi de la santé environnementale : il s'agit de favoriser la bonne santé autrement que par le seul angle médical et des soins, c'est-à-dire en travaillant sur la qualité de l'environnement, de l'habitat, de l'alimentation.

Les objectifs en matière de santé (CLS)

Accompagner les projets de santé sur le territoire



Développer le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et réorganiser la coordination gérontologique

Favoriser la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins

Sensibiliser les acteurs à la santé environnementale

Améliorer les parcours de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques

Les objectifs en matière sociale (CTG)

Renforcer l'accès aux droits



Améliorer l'accès aux services

Investir les problématiques d'inclusion sociale, d'animation de la vie sociale et de soutien à la parentalité

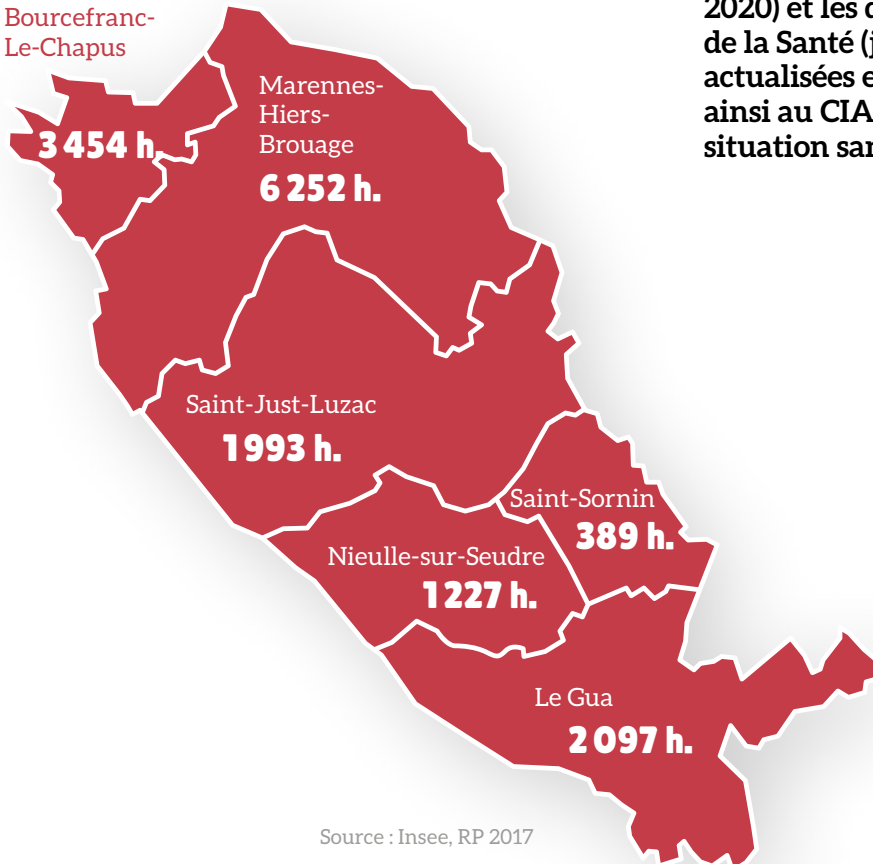
Animer une dynamique transversale à l'échelle des acteurs locaux



Centre Intercommunal d'Action Sociale
23, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 75 43
cias@bassin-de-marennes.com

Portrait du Bassin de Marennes

Bourcefranc-
Le-Chapus



Source : Insee, RP 2017

D'après l'Analyse des besoins sociaux (juillet 2020) et les données de l'Observatoire Régional de la Santé (juin 2020). Ces informations sont actualisées environ tous les 6 ans, permettant ainsi au CIAS d'avoir une bonne vision de la situation sanitaire et sociale du territoire.

Des revenus modestes

50 % de la population vit dans un ménage disposant de moins de 1595 € par mois.

14 % vit sous le seuil de pauvreté, bien que celle-ci ait reculé depuis 2012 (-3,5%).

La population se répartit comme suit :

- 28 % : classes à faible niveau de vie (< 1264 €/mois)
- 31 % : classes moyennes inférieures (> 1264 € et < 1734 €/mois)
- 25 % : classes moyennes supérieures (> 1734 € et < 2327 €/mois)
- 16 % : classes aisées (> 2327 €/mois)

Les familles monoparentales et certaines personnes vivant seules sont les plus exposées au risque de pauvreté. Les seniors en couple et propriétaires sont quant à eux les moins concernés.

Un chômage important

Le nombre de chômeurs a fortement augmenté de 2006 et 2016 (+41%).

Fin 2018, Pôle Emploi recensait 830 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Avec la crise du Coronavirus, le nombre de chômeurs de catégorie A à Marennes-Hiers-Brouage a augmenté aussi vite en 1 an qu'en 10 ans (+ 20 % entre février et mai 2020).

23 % des « 15-24 ans » sont aujourd'hui ni en emploi ni en études (environ 300 jeunes, dont une part non négligeable de « 15-19 ans » (40 %)), tandis que 34 % des jeunes en emploi relèvent d'un contrat précaire.

Bien qu'il progresse, le taux de diplômés du supérieur (16%) est relativement faible. 36 % de la « population ayant achevé ses études » est quasi sans diplôme.

Santé : un manque de spécialistes

Le Bassin de Marennes dispose de conditions environnementales et d'un cadre de vie de qualité.

Moins concerné que d'autres territoires par les affections de longue durée (cancers, maladie d'Alzheimer...), il connaît toutefois un taux de mortalité supérieur à la moyenne, notamment chez les moins de 65 ans.

Il est également confronté à un manque de spécialistes (gynécologues, psychologues, pédiatres...), cause parfois, parmi d'autres, d'un non recours aux soins.

Une population en légère augmentation

Le Bassin de Marennes compte environ 15 500 habitants.

Sa croissance démographique a ralenti ces dernières années (+1,9 % / an de 2012 et 2017), après une accélération dans les années 2000.

Cette croissance est due à un solde migratoire positif (arrivées de nouvelles populations supérieures aux départs), alors que le solde naturel est lui négatif, avec 110 naissances contre 220 décès par an de 2016 à 2018.

Le nombre des 17 000 habitants pourrait être atteint entre 2030 et 2035.

Une population vieillissante

L'augmentation du nombre de seniors (de 32 % à 36 % de « 60 ans et plus » de 2011 à 2016), couplée à une diminution du nombre de jeunes (-17 % d'« enfants de moins de 3 ans » sur ces 5 années), laisse entrevoir un vieillissement de la population.

La proportion de seniors devrait atteindre près de 44 % en 2030, avec une problématique du maintien à domicile du fait d'une proportion non négligeable de logements devenus inadaptes.

Une baisse de la taille des ménages

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 3 personnes à la fin des années 1960, à 2,5 en 1990, et à 2,1 aujourd'hui.

Les couples sans enfant sont prédominants, tandis que le nombre de femmes vivant seules est en progression.

Le nombre de familles monoparentales (23%) continue d'augmenter.

La location en progression

Le territoire compte 9 416 logements dont 76% en résidences principales, 17 % en secondaires et 7 % de vacants.

En 2016, on comptait 7 105 ménages en résidence principale: 70 % de propriétaires, 25 % en location, 3 % en logements sociaux, 2 % logés à titre gratuit.

La location d'une petite maison est le mode d'habiter qui a le plus progressé ces dernières années.

Après avoir baissé entre 2011 et 2016, le nombre de logements sociaux est à la hausse avec 267 logements en 2018, dont près de 80 % sont situés sur Marennes-Hiers-Brouage.

Développer le tourisme de racines avec le Québec

Pour une partie des Canadiens d'aujourd'hui, le Bassin de Marennes représente la terre de leurs ancêtres. Nombreux sont ceux qui pourraient venir la découvrir et ainsi renouer avec l'histoire de leurs aïeux... qui sont aussi les nôtres.

Samuel Champlain, natif de Brouage, a fondé la ville de Québec en 1608. S'en est suivi le départ d'une centaine d'habitants du Bassin de Marennes, portés volontaires pour faire partie des pionniers français envoyés vers la Nouvelle-France pour défricher, peupler et fonder ce qui deviendra plus tard le Canada. De nombreux descendants de ces premiers colons charentais vivent aujourd'hui en Amérique du Nord.

Un intérêt des Canadiens

Une étude a été réalisée en 2019 afin d'évaluer les pistes de développement d'un tourisme « de racines », en lien avec deux territoires de Normandie également concernés par cette migration au Canada : l'Interco Sud-Eure et la Communauté de Communes des Hauts du Perche où l'on trouve - à Tourouvre - un musée dédié à l'émigration française au Canada.

L'étude a montré que des Canadiens pourraient être intéressés par des séjours sur nos territoires si l'offre touristique en la matière était structurée. La citadelle de Brouage et les figures de Champlain et de Dugua de Mons (grand armateur né à Royan) pourraient devenir des incontournables pour les Nord-Américains à la recherche de leurs racines.

Vers une offre touristique dédiée

La Communauté de Communes et l'office de tourisme île d'Oléron-bassin de Marennes se sont donc engagés dans un programme d'actions avec nos partenaires normands



Monument de la ville de Québec en l'honneur de Champlain.

pour développer une offre touristique et culturelle dédiée à nos cousins d'Amérique.

Le Département de la Charente-Maritime a décidé d'accompagner financièrement ce projet qui s'articule autour de quatre axes :

- Fédérer les acteurs du tourisme et de la culture intéressés par la thématique,
- Développer un site internet et un guide référençant l'offre touristique dédiée à cette recherche des origines,
- Développer des circuits de visites sur le territoire,
- S'appuyer sur l'expérience de nos partenaires québécois de l'île d'Orléans sur le sujet.

Un beau projet donc, qui permettrait de réunir la « famille » franco-québécoise sur le Bassin de Marennes.



Sylvaine Courant,

cheffe de projet

Tél. 06 27 46 90 80

developpement.cooperation@bassin-de-marennes.com

Brouage-Tourouvre-Québec : une histoire de famille

Dans l'église de Brouage, on trouve cette plaque rendant hommage à Aymée Miville, partie en 1649 à l'âge de 13 ans avec ses parents et ses six frères et sœurs, s'installer à Sainte-Anne-de-Beaupré, située aujourd'hui au Québec.

Elle épousera en 1652, Robert Giguère, émigrant venu de Tourouvre en Normandie. Le couple s'établira au bord du Saint-Laurent sur la concession de vingt arpents obtenue du Roi de France par Robert à son arrivée au Canada en 1650. Aymée et Robert y développeront les activités de leur ferme et donneront naissance à sept enfants.

On estime que la famille Giguère est liée à 200 autres familles d'Amérique du Nord de par les mariages successifs.



Aujourd'hui des dizaines de milliers de descendants d'Aymée et Robert vivent de l'autre côté de l'Atlantique ; le patronyme ayant changé au fur et à mesure du temps : Gager, Geiger, Jeager, Jigger.

À travers la fondation Robert Giguère, située à Montréal, certains de leurs descendants continuent à faire vivre le souvenir de leurs aïeux. Gageons que lors d'un prochain voyage en France, ils visiteront Tourouvre et Brouage...

10000 € pour les commerces de Marennes

Grâce à l'opération « bons d'achat » lancée par l'association Marennes Commerces avec le soutien financier de la mairie, 10000 € d'achat auront été effectués dans les commerces de la commune.



La subvention communale de 5000 € aura permis à l'association des commerçants d'éditionner 500 bons d'achat d'une valeur faciale de 20 €, vendus 10 € seulement (les 10 € restants étant financés par la subvention). 150 bons ont ainsi été vendus après l'été dernier, 200 autres avant les fêtes de fin d'année, 150 autres le seront bientôt.

Au total, ce sont 10000 € qui seront dépensés dans les commerces marennais, et probablement plus grâce à l'effet d'entraînement, l'utilisation du bon à

20 € pouvant amener à des achats d'un montant supérieur.

Cette initiative permet de soutenir la relance de l'activité économique des commerces, fortement impactés par la crise liée au Coronavirus, et d'inciter à consommer localement.



Marennes Commerces :
<https://marennescommerces.fr>

Des pages Facebook pour les commerçants

Afin d'aider les commerçants à développer leur visibilité sur les réseaux sociaux, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et quatre Communes partenaires ont décidé de mettre en place des pages Facebook qui leur sont dédiées.

Trois pages Facebook administrées par les mairies ont donc été créées pour les commerçants et artisans de Marennes-Hiers-Brouage, de Bourcefranc-Le Chapus, du Gua et de Saint-Sornin, leur permettant de faire connaître leurs produits et services, leurs horaires, leurs possibilités de commande, de collecte ou de livraison.

L'inscription est gratuite sur : <https://www.commercesbassinmarennes.com>

Il ne s'agit pas d'un système de « cliquer et collecter » mais tout simplement de « vitrines digitales » : pour commander les produits proposés, les internautes doivent contacter directement les commerçants.

Alors, soutenons nos commerces de proximité : consommons local !

Vous êtes commerçant ou artisan ?
Soyez visible sur la page Facebook de votre Commune qui vous est dédiée.

Nom de votre commerce*

Téléphone*

Email*

Votre Commune

J'INSCRIS MON COMMERCE

Vous serez rapidement contacté pour faire partie de cette aventure numérique, simple et gratuite.



Remise du titre en présence de Patrice Brouhard, président de la CdC, et de Claude Balloteau, maire de Marennes-Hiers-Brouage.

Damien Grousset Maître Artisan

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime a remis en janvier dernier le titre de Maître artisan boulanger pâtissier à Damien Grousset de la boulangerie La Marennaise à Marennes-Hiers-Brouage.

Il s'agit d'une reconnaissance de l'expérience et du savoir-faire de celui qui, natif de Rochefort, a repris la boulangerie avec sa femme en 2019. Également chocolatier, déjà lauréat de prix et référencé au Gault & Millau ou dans le Petit Futé lorsqu'il travaillait à Paris (dont 3 ans au Georges V), Damien voit dans ce titre de maître artisan une façon de valoriser son travail. La boulangerie, qui propose essentiellement du « fait maison », emploie 10 personnes.

Réunions création/reprise d'entreprise

Prêt à entreprendre ? Des réunions d'informations sur la création et la reprise d'entreprise sont organisées gratuitement à la Maison des Initiatives et des Services de 9h30 à 12h :

- Mercredi 7 avril (animée par Espace Gestion 17)
- Mercredi 26 mai (animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Inscriptions sur <https://www.wezevent.com/reunion-etes-vous-pret-a-entreprendre-marennes>



Maison des Initiatives et des Services :
22-24, rue Dubois Meynardie à Marennes
Tél. 05 79 86 01 50



Seudre Alabri: protégez votre habitation en cas d'inondations

© Franck Prevel CARA

Le Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS) déploie en 2021 sur la rive droite du fleuve un nouveau dispositif qui permet aux habitants de réduire la vulnérabilité de leur habitation en cas d'inondations. Les communes du Gua, de Nieulle-sur-Seudre, de Saint-Sornin et de Saint-Just-Luzac sont concernées dans un premier temps.

L'estuaire de la Seudre a connu deux submersions marines majeures ces vingt dernières années lors des tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010). Depuis, pour se préparer aux éventuels prochains événements, notre territoire s'est doté d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Celui-ci a permis d'instaurer d'une part, un plan de protections collectives (systèmes d'endigagements prévus à Marennes-Plage et à Bourcefranc-Le Chapus notamment) et d'autre part, lorsque l'habitat est moins dense, un plan de protections individuelles, sous la forme d'un programme de réduction de la vulnérabilité des habitations face aux inondations, intitulé Seudre Alabri.

Travaux financés à 90%

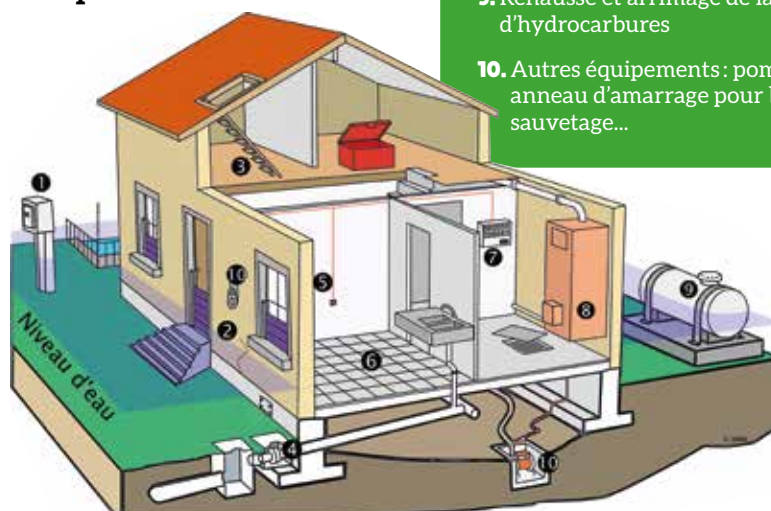
Seudre Alabri s'adresse ainsi aux personnes dont l'habitation se situe à la fois dans la zone inondable de la Seudre et dans la zone de protections individuelles. Sur inscription, elles peuvent bénéficier gratuitement d'un diagnostic de leur logement.

Celui-ci permettra d'identifier les points d'amélioration et les travaux à réaliser, avec pour objectif de diminuer la vulnérabilité en réduisant les dommages matériels, le danger pour les résidents, ou le temps de retour à la normale après une inondation.

Les actions et les travaux réalisés pourront être financés à 90% par l'État et les collectivités (Communauté de Communes et Département), avec un reste à charge de 10% seulement pour le bénéficiaire.

Marennes et Bourcefranc en fin d'année

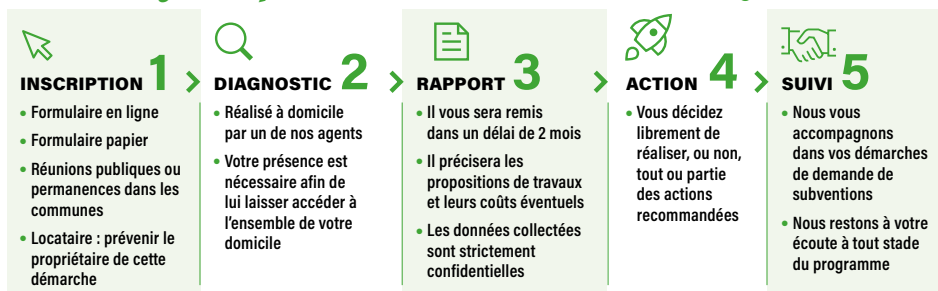
Après avoir été lancé sur cinq communes de la rive gauche en 2020, Seudre Alabri est déployé début 2021 sur quatre communes



Comment réduire la vulnérabilité du logement ?

1. Rehausse du coffret EDF
2. Obstruction des entrées d'eau : batardeaux, colmatage des voies d'eau (fissures, gaines...)
3. Zone refuge ou hors d'eau (avec accès direct sur l'extérieur)
4. Pose de systèmes anti-refoulement des eaux usées
5. Rehausse du réseau électrique
6. Pose de matériaux résistants à l'eau au sol ou sur les murs (carrelage...)
7. Mise hors d'eau et aux normes du compteur électrique
8. Rehausse ou protection des équipements de chauffage de l'air ou de l'eau
9. Rehausse et arrimage de la cuve d'hydrocarbures
10. Autres équipements : pompe, anneau d'amarrage pour barques de sauvetage...

Faire diagnostiquer son habitation : comment ça marche ?



de la rive droite où 240 habitations ont été recensées en zone submersible.

Puis il sera déployé en fin d'année sur les communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Bourcefranc-Le Chapus, mais aussi d'Arvert et de La Tremblade, puis de Saujon en 2022. Au total, 800 habitations sont concernées.

L'État et les collectivités vous donnent les moyens d'agir, alors n'hésitez pas à vous inscrire sur le site du Syndicat mixte du bassin de la Seudre.



Syndicat mixte du bassin de la Seudre
17, rue de l'Électricité - 17200 Royan
Tél. 05 46 39 64 93
alabri@sageseudre.fr - www.sageseudre.fr



Fédérer les partenaires pour valoriser les marais de la Seudre

© Philippe Devanne

Port ostréicole de Marennes.

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ont décidé de s'associer afin de mettre en place un projet collectif de préservation et de valorisation des marais de la Seudre. Pour ce faire, elles entendent impliquer l'ensemble des acteurs concernés, appelés à jouer pleinement leur rôle.

Les deux intercommunalités mènent déjà différentes actions de chaque côté de la Seudre, au titre notamment de leurs politiques de développement économique, touristique, de protection de l'environnement, ou de prévention des inondations [lire notamment ci-contre].

Elles souhaitent désormais passer à une nouvelle étape, en renforçant leurs collaborations sur des thématiques communes, et surtout en posant une véritable stratégie de préservation et de valorisation des marais qui intègre de manière transversale les différents enjeux : économiques (ostréiculture, élevage, tourisme...), environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau...), paysagers, sociaux...

Pour une approche globale

Dans le contexte de prévention des inondations et d'anticipation des effets du changement climatique, la question de l'entretien du marais (ouvrages hydrauliques, taillées, gestion des secteurs en déprise...), semble par

exemple indissociable des questions de pérennisation et/ou de diversification des usages et des productions.

La démarche vise à impulser, coordonner et structurer dans la durée les différentes actions des collectivités (intercommunalités mais aussi Communes, Syndicats mixtes...) tout en fédérant celles des acteurs privés (professionnels, associations, habitants...) dans une dynamique commune.

C'est pourquoi, ces derniers sont actuellement sollicités pour exprimer leurs attentes et participer à la construction du projet. Si vous êtes un acteur des marais de la Seudre (rive droite comme rive gauche) n'hésitez pas à nous contacter pour y contribuer.



Projet Seudre

Pauline Germanaud, cheffe de projet

Tél. 06 27 46 90 77

projet-seudre@bassin-de-marennes.com



À lire : À Ras 2 Marais n°13

Découvrez le nouveau numéro de la lettre d'information Natural 2000. Au sommaire, deux espèces protégées : l'anguille européenne, un des rares poissons migrateurs à se reproduire en mer et à grossir en eau douce, et la chauve-souris, une espèce qui cohabite bien avec l'Homme.

À retrouver sur : www.bassin-de-marennes.com



avec le FRAMP

Hip hop au centre de loisirs du Gua

Parmi les ateliers proposés par le centre de loisirs « Les petits gamins », il y a l'initiation au hip hop. Une activité qui permet de libérer son corps en musique et de découvrir tout un univers culturel.

Un groupe d'enfants de 6 à 12 ans pratique le hip hop durant deux heures chaque mercredi depuis le début de l'année, avec l'artiste Solo. Chaque séance débute par un échauffement en musique durant lequel les jeunes se mettent en condition physique et mentale. L'apprentissage de différentes figures engage progressivement les enfants dans un travail chorégraphique.

Bon pour le corps et la tête

Le hip hop permet de (re)découvrir son corps, de travailler la coordination, la souplesse, avec un peu de renforcement musculaire à la clef. À l'écoute des rythmes musicaux, les enfants apprennent à mieux se repérer dans l'espace, à se l'approprier,



et à se libérer en appréhendant le regard des autres.

Confiance en soi, entraide et solidarité sont les maîtres mots du travail de Solo, qui propose aux enfants de construire de façon collective une chorégraphie qu'ils espèrent tous pouvoir présenter aux parents en juin prochain. Cette activité « physique » est aussi l'occasion pour les enfants de découvrir l'univers culturel du hip hop, ses différents styles, son histoire, avec en bonus quelques séances d'initiation au graff et au mixage sur platine.

Deux stages de danses africaines sont par ailleurs organisés, l'un a eu lieu lors des vacances de février, l'autre se tiendra durant les vacances d'avril.



Centre de loisirs du Bassin de Marennes
« Les petits gamins »

Place du Logis - 17600 Le Gua

Tél. 06 15 90 17 66

lespetitsgamins@bassin-de-marennes.com

Égalité femmes-hommes aux Locaux Jeunes

On s'amuse, mais on apprend aussi pas mal de choses dans les Locaux Jeunes. C'est le cas avec un atelier théâtre qui invite les jeunes à réfléchir sur les rapports de genre et le vivre-ensemble.



Quelle influence le genre a-t-il sur nous, nos décisions, nos désirs ? Quel est le rapport entre hommes et femmes ? A-t-on les mêmes droits ? Les mêmes rêves ? Et si on inversait nos rôles ? Entre jeux d'improvisation et exercices techniques, le théâtre est un véritable terrain d'exploration.

Ainsi, chaque mercredi depuis le mois de janvier, durant 1h30, un groupe d'adolescents s'initie à l'art des planches : occuper l'espace, se déplacer, écouter et observer l'autre, jouer des émotions, être à la fois acteurs/actrices et spectateurs/spectatrices, sont autant d'actions qui permettent de découvrir les richesses de l'art théâtral.

Lutter contre les discriminations

Sous la houlette de Delphine Robin, comédienne et intervenante de théâtre, les

jeunes sont amenés à se questionner sur le genre, une thématique abordée sous différentes formes : exercices d'improvisation, réinterprétation de textes choisis, ateliers d'écriture.

Tant d'exercices qui permettent la prise de parole, de trouver sa place au sien d'un groupe, d'évoquer ses expériences personnelles, et d'en apprendre plus sur l'histoire des droits des femmes et des discriminations sexistes.

Une belle aventure constructive et collective, qui doit déboucher sur une représentation théâtrale au mois de juin prochain.



Locaux Jeunes du Bassin de Marennes

Tél. 06 27 06 18 67

locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

Élu appartenant à la majorité



Patrice BROUHARD
Président de la
Communauté de
Communes du Bassin
de Marennes

Opération Grand Site et Parc Naturel Régional: deux ambitions pour notre territoire

La Communauté de Communes est actuellement engagée dans deux importants projets d'avenir, à savoir celui de lancer une Opération Grand Site (OGS) sur le marais de Brouage, et celui de créer un Parc Naturel Régional (PNR) des marais du littoral charentais. Ces projets ne se font pas concurrence, bien au contraire.

Notre collectivité n'est d'ailleurs pas la seule à s'être engagée concomitamment dans ces deux démarches. Il y a également

la CdA Rochefort Océan avec qui nous animons depuis 2016 le Grand projet du marais de Brouage, et avons lancé en 2018 l'étude d'opportunité quant à la création du PNR. Un troisième partenaire sur ce projet-ci est la CdA Royan Atlantique, avec qui nos territoires partagent des enjeux communs en matière d'aménagement et de développement, tout comme des collectivités voisines qui pourraient rejoindre la démarche.

Des projets distincts

OGS et PNR sont deux dispositifs de préservation et de valorisation qui permettent à un territoire d'accéder à une notoriété nationale. Ils diffèrent toutefois sur plusieurs points.

Le projet d'OGS porte sur un périmètre limité, celui du site classé du marais de Brouage. Fondée sur une approche paysagère, une OGS permettrait de mettre en place un programme d'aménagement, de gestion et de valorisation patrimoniale qui respecte l'esprit des lieux, afin d'obtenir – à terme – le label Grand Site de France.

Le projet de PNR est quant à lui un projet de territoire plus vaste, qui s'inscrit dans un temps plus long, et qui vise à coordonner des actions de préservation mais aussi de développement économique, social et culturel. Son champ d'action est donc plus large.

Ces deux dispositifs sont – pour les élus mais aussi pour les acteurs socio-économiques – des leviers de développement local, de mutualisation, et de financement de projets par l'État et les collectivités. Loin de se concurrencer, ils se complètent, et il n'est pas rare de voir des Grands Sites de France exister au sein de Parcs Naturels Régionaux.

L'obtention du label Grand Site de France prend en moyenne 6 à 8 ans ; la création d'un PNR, entre 10 et 12 ans.

Dans les prochaines semaines, nous soumettrons donc à l'État notre note argumentaire pour le lancement d'une OGS, et à la Région Nouvelle-Aquitaine notre étude d'opportunité pour la création d'un PNR, avec l'espoir de voir ces projets aboutir.

Élu n'appartenant pas à la majorité



Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Pour inaugurer cette nouvelle rubrique « Expression libre », je voudrais tout d'abord souhaiter à tous les habitants de la communauté des communes du Bassin de Marennes, une bien meilleure année 2021 que celle que nous avons passée. Mes pensées se tournent avant tout en direction des soignants et de tous ceux qui sont directement en contact avec la pandémie. Je ne puis également oublier les associations qui se sont mobilisées pour venir en aide aux plus fragiles ; les commerçants, cafetiers et restaurateurs qui ont subi ou subissent encore les conséquences de fermetures parfois difficiles à comprendre.

Je voudrais aussi remercier la communauté

des communes et les communes pour les efforts consentis en faveur des commerçants. Sachez que je m'associe pleinement à ces initiatives et je suis même favorable à leur prolongation et leur renforcement, dans les limites des possibilités offertes par la Loi.

Enfin, chers concitoyens, je resterai, durant tout mon mandat, très vigilant sur le budget de la Communauté de Communes et aux dépenses qui s'y rattachent.

Aussi, pour toute question intéressant l'intercommunalité, vous pouvez me contacter au 06 34 90 08 07.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et d'espoir pour 2021.

**LA PROXIMITÉ
EST NÉCESSAIRE,
MÊME À DISTANCE.**

**ENSEMBLE,
SOUTENONS NOS
COMMERÇANTS.**



**CCI ROCHEFORT
ET SAINTONGE**